

W8484-230449 Question and Answers / Questions et réponses

Q1 (redacted or edited for privacy)

The option for the additional 12 rooms when needed, will they be being paid for whether you have 72 or 60 guests staying at XXXXXX? I ask as XXXX cannot afford to keep 12 rooms empty when not being paid for on the basis of they may or may not be needed.

If we are being paid for throughout the contract, then this won't be an issue and we will be available for you. However, if we are not being paid for throughout the whole contact then we would have to check availability as and when you need the extra 12 rooms on an adhoc basis.

A1: As per the SOW the additional 12 rooms may be requested may from time to time, **pending availability**. DND does not expect the Contractor to hold the 12 extra rooms and without payment. DND accepts the risk that the rooms might not be available and there will be no consequence to the Contractor for not being able to provide the rooms as we do not expect the Contractor to hold rooms without payment.

The SOW states: The CAF may from time to time, **pending availability**, make alterations to the quantity of number of rooms required at the contracted rate. The contractor will be notified as soon as possible by the CAF CA should requirements change.

Q1 (expurgé ou modifié pour des raisons de confidentialité)

L'option pour les 12 chambres supplémentaires en cas de besoin, sera-t-elle payée, que vous ayez 72 ou 60 personnes séjournant au XXXXXX ? Je demande, car XXXX ne peut pas se permettre de garder 12 chambres vides lorsqu'elles ne sont pas payées en prétendant qu'elles peuvent ou non être nécessaires.

Si nous sommes payés tout au long du contrat, ce ne sera pas un problème et nous serons disponibles pour vous. Cependant, si nous ne sommes pas payés tout au long du contact, nous devons vérifier la disponibilité au fur et à mesure que vous aurez besoin des 12 chambres supplémentaires sur demande.

R1: Conformément à l'EDT, les 12 chambres supplémentaires peuvent être demandées de temps à autre, en fonction de la disponibilité. Le MDN ne s'attend pas à ce que l'entrepreneur réserve les 12 chambres supplémentaires sans paiement. Le MDN accepte le risque que les chambres ne soient pas disponibles et il n'y aura aucune conséquence pour l'entrepreneur de ne pas être en mesure de fournir les chambres car nous ne nous attendons pas à ce que l'entrepreneur réserve des chambres sans paiement.

L'EDT stipule : Les FAC peuvent de temps à autre, en fonction de la disponibilité, apporter des modifications à la quantité de chambres requises au tarif contractuel. L'entrepreneur sera avisé dès que possible par l'AC CAF si les exigences changent.